

VOD - Introduction au crédit-bail immobilier (CBI) - Me Pierre-Olivier JEANJEAN et M. William HOUDOUX

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,08 jour(s) soit 0,59 heure(s)

Public concerné

Tous les notaires et collaborateurs

Prérequis

- Aucun

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Découvrir le mécanisme du contrat de crédit-bail immobilier
- Savoir analyser les différentes hypothèses dans lesquelles ce type de contrat peut être proposé à une clientèle
- Appréhender les principales caractéristiques juridiques de ces contrats

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Introduction au crédit-bail immobilier (CBI)"

Durée : 35 minutes

Introduction aux concepts du crédit-bail immobilier et les mécanismes de fonctionnement de ces contrats.

- Introduction
- Comment définir le crédit-bail immobilier ?
- Pourquoi avoir recours au CBI et non à un financement hypothécaire classique ?
- Qui peut consentir un crédit-bail immobilier ?
- Quels sont les types d'intervention par la banque en CBI ?
- Comment fonctionne le contrat de CBI ?
- Le crédit-preneur peut-il céder son contrat ?

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Quelles sont les issues possibles au contrat de CBI ?

Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Conditions générales de location

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"